



Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module	Formation	n pratique 2	2018-2019	
	Code T.TS.SO354.FP2EE.F.18	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ Master ☐ MA	S EMBA DAS CAS	☐ Autres	
	Niveau ☐ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module ☐ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle module sur 1 semestre module sur 2 semestres semestre de printemps semestre d'automne Autres	
2	Organisation	·			
	Crédits ECTS * 30 crédits ECTS Temporalité : module organise sur les 5ème, 6ème, 7ème et 8ème semestres.	Langue ☐ allemand ☑ français é ☐ français - anglais	☐ anglais ☐ français - allemand		
	oemo semestros.				
3	Prérequis				
	□ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres Autres prérequis				
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor 1. Orienter sa propre formation; 6. Se positionner personnellement et institutionnellement; 7. Décider d'engager l'action; 8. Encourager et soutenir la participation; 9. Evaluer et réorienter l'action; 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre les informations.				
	Compétences secondaires selon le référentiel des compétences Bachelor 1.1 Conceptualiser toute expérience pratique en faisant appel aux différents apports théoriques de la formation; 6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant; 7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet; 7.6 Assurer la conduite et la continuité de l'intervention; 7.7 Agir en pratiquant l'évaluation permanente; 8.2 Initier et développer des réseaux entre intervenants sociaux, les usagers et les populations impliquées; 9.1 Evaluer le processus et le résultat de son action en référence aux finalités, buts, objectifs et moyens; 10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle se déroule.				
	Objectifs d'apprentissage du module, partie terrain (trois axes) - Etre en mesure de mener une activité professionnelle en tenant compte des différents enjeux et niveaux de réflexion qui l'entourent;				
		es situations professionnelles iss	sues de sa pratique:		

- Etre en mesure d'assurer une expertise professionnelle qui relève d'une posture réflexive.

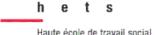
Les objectifs d'apprentissage de l'étudiant-e sont fixés dans le contrat pédagogique tripartite. Ils comprennent l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation d'un projet d'intervention.

- Objectifs d'apprentissage du module partie "intégration"

 Exercer l'analyse de situation en groupes;

 Affirmer son identité professionnelle, en articulant les apprentissages réalisés dans son lieu de pratique, dans le cadre des modules, et plus particulièrement lors du partage et des confrontations entre étudiant-e-s exerçant leur activité professionnelle dans des champs professionnels variés;

- renforcer sa posture réflexive et critique;
 Exercer l'animation de séance;
 Approfondir ses connaissances et compétences en matière de conduite de projets, notamment en acquérant des outils.



Haute école de travail social Genève



Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement * Contenu partie "terrain"

- Elaboration, entre autres, à partir de l'évaluation de la 1ère formation pratique, d'un contrat pédagogique tripartite; Elaboration et réalisation des objectifs d'apprentissage, premier volet du "contrat pédagogique tripartite, FP2"; Elaboration, mise en oeuvre et évaluation d'un projet d'intervention, second volet du "contrat pédagogique
- Conceptualisation de ses expériences professionnelles (par oral et par écrit);
- Rédaction d'un rapport écrit sur la période de formation pratique.
 Contenu partie "intégration"

- Préparation des objectifs de formation pratique pour la 2ème formation pratique;
- Introduction à la notion de projet et aux différentes phases d'élaboration et de mise en oeuvre;
- Familiarisation aux diverses orientations du projet;
- Apports sur les outils de suivi de projet;
 Apports sur les outils de suivi de projet;
 Exercices pour la préparation du projet d'intervention, son suivi et son évaluation;
 Analyses pour la préparation du projet d'intervention, son suivi et son évaluation;
 Analyses de pratiques professionnelles;

- Construction et animation de débats à partir de thématiques et problématiques transversales aux diverses pratiques professionnelles.

 Méthodes d'enseignement partie "terrain"

- Encadrement et évaluation formative avec un-e praticien-ne formateur-trice;
- Collaboration avec une équipe institutionnelle;
- Confrontation aux réalités du terrain professionnel et de son réseau;
 Approfondissement de la pratique réflexive sur et dans l'action.
 Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours et séminaires

Contenu partie "intégration"
Ce module est divisé en deux parties :

- 1) Processus de formation : séquence qui propose à l'étudiant-e :
- de définitir ses priorités d'apprentissage pratiques et théoriques sur la base de l'évaluation de FP1;
 d'élaborer des objectifs de formation pratique en spécifiant les compétences à travailler lors de la seconde période de formation pratique tout en précisant les critères d'évaluation;
 d'élaborer un projet d'intervention qui articule les besoins personnels de formation avec les besoins et opportunités institutionnels de l'étudiant-e

- 2) <u>Analyse de situation</u>: séquence qui propose à l'étudiant-e:
 d'approfondir la démarche d'analyse, de compréhension et de problématisation des situations et interventions sociales, notamment au travers de la réalisation du projet d'intervention;
 de développer une réflexion éthique en situation de travail;
- de mieux affirmer son identité professionnelle en se situant par rapport aux usagers-ères et au contexte institutionnel;
- d'exercer l'analyse en groupe;
- de se positionner professionnellement en étayant son point de vue par des analyses argumentées et scientifiquement fondées.





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir 30 crédits ECTS. La partie "Intégration" est validée selon la notation acquis/non acquis. La partie de formation "terrain" est validée selon les modalités d'attribution des crédits ECTS (notation de A à F). La note acquise à la partie "terrain" est appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "intégration" soit acquise.

Modalités d'évaluation et de validation partie "terrain" (cf. "Lignes directrices pour la formation pratique en travail social, version septembre 2012").

- Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée;
 Au minimum 85 jours effectifs "équivalent plein temps" répartis sur les deux années de formation;
 Signature du contrat tripartite pédagogique;
- Rapport écrit de l'étudiant-e;
- Bilan écrit du praticien formateur, de la praticienne formatrice;
 Séance tripartite de bilan (co-évaluation sommative du praticien formateur, de la praticienne formatrice et du-de la référent-e processus de formation).

Modalités d'évaluation et de validation de la partie "intégration"
Les directives de travail et les critères d'évaluation sont communiqués au début du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E. La partie "intégration" doit être validée par un "acquis". En cas de non-acquis, la répétition de la partie "intégration" ou un travail complémentaire est exigé. Le module ne peut être acquis sans cette partie.

L'étudiant-e en emploi a la possibilité d'acquérir un acquis dans la partie "intégration" jusqu'à la fin du 4ème semestre. Les cas particuliers sont réservés.

Modalité de répétition

L'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du module Formation pratique No 2 doit le répéter (partie "intégration" et partie "terrain", art. 23, al. 3 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

7	Modalités de remédiation *	7a M	lodalités de remédiation (en cas de répétition) *		
	remédiation possible		remédiation possible		
	pas de remédiation	V	pas de remédiation		
	Autres modalités (préciser ci-dessous)		Autres modalités (préciser ci-dessous)		
	Autres modalités de remédiation				
	Remarques				
	Supervision La validation de la 2ème formation pratique ne s'obtient que si l'étudiant-e peut attester avoir réalisé 20 heures de supervisior individuelle durant son parcours de formation (pendant la première ou la deuxième formation pratique ou à cheval sur l'une et l'autre) . L'étudiant-e doit choisir son, sa superviseur-e dans la liste agréée par le domaine travail social de la HES-SO.				

9 Bibliographie Le Boterf, G (1997) De la compétence à la navigation professionnelle, Les Editions d'Organisation, Paris Hameline, D (1990) Les objectifs pédagogiques en formation initiale et en formation continue, ESF, Paris Vermersch, P (2004) L'entretien d'explicitation, ESF, Issy-les-Moulineaux.

Vallerie B., coord., 2012, interventions sociales et empowerment, développement du pouvoir d'agir, Paris: l'Harmattan.

10 Enseignant-e-s

Mezzena Sylvie Catherine Michaud Stéphane Testini Antonio

Responsable de module 3

Marie Anderfuhren

Descriptif validé le * 17 septembre 2018 Descriptif validé par * Alain Barbosa, responsable de filière

3 /3 08.07.2025